

Tarifs Camps et cotisation 2018

Les tarifs des camps et de la cotisation de l'espace jeunes, proposées par le Service Jeunesse sont désormais en fonction de votre quotient familial calculé par la Caisse d'Allocations Familiales.

Afin de bénéficier du tarif personnalisé, il vous appartient de nous donner votre n°allocataire CAF.

Sans cette informations, le tarif le plus élevé sera appliqué.

Votre N° allocataire CAF doit être inscrit sur la feuille de renseignements 2018.

L'adhésion est de 10 euros avec une tarification suivant le quotient familial et suivant 3 barèmes.

Cette aide concerne uniquement les familles domiciliées à Elliant et Tourc'h.

Les familles recevront donc une facture pour l'adhésion à l'espace jeunes.

	BAREME 1 : - 15 %	BAREME 2 : - 30 %	BAREME 3 : - 50 %
QUOTIENT FAMILIAL ENTRE	561 et 810	351 et 560	Inférieur à 350



Espace Jeunes Fiche d'inscription annuelle 2018



**Espace Jeunes
7, rue de la mairie
29370 ELLIANT
02 98 94 19 20**

Centre de loisirs ELLIANT 02 29 20 10 17

Salle de sports 02 98 10 91 73

<http://www.elliant.fr>

Courriel : espace.jeunes.elliant@gmail.com

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

**VALABLE 1 AN (01/01/18 au 31/12/18)
cotisation annuelle (voir au dos)***

Nom du jeune:
Prénom :
Date de naissance : / / Age :
Adresse
Code Postal :
Commune :
Mail jeune:@.....

Représentant légal : Père - Mère - Tuteur -
Nom :
Prénom :
Adresse :
Code Postal :
Commune :

TEL Domicile :
TEL Travail :
TEL Portable :

Mail parent:@.....

**IMPORTANT : cochez la case correspondante à la
caisse** dont vous dépendez :

- CAF - MSA

Renseignez votre numéro d'allocataire CAF (réduction au quotient familial) :
Numéro allocataire :

Contre indication à certains sports :

Allergies médicamenteuses et/ou alimentaires :

AUTORISATIONS

Ayant pris connaissance du fonctionnement, du règlement de l'espace jeunes d'Elliant et des conditions financières, je soussigné(e), responsable légal de l'enfant.....

- Autorise le directeur de la structure à prendre, le cas échéant, toutes mesures médicales rendues nécessaires par l'état de l'enfant.
- M'engage à rembourser au service jeunesse les honoraires médicaux et pharmaceutiques avancés en raison des soins engagés.
- Autorise le service jeunesse à utiliser les photos du jeune sur les différents supports d'informations et de communications (sites internet, journal, expo photos....)
- Certifie que votre enfant est couvert par 1 assurance responsabilité civile et par une assurance individuelle accident.
- Autorise le gestionnaire à utiliser CAF pro.

Certifie que les vaccins obligatoires du jeune sont à jour.

Je certifie l'exactitude des renseignements fournis.

Signature des parents :

Engagement du jeune

J'ai lu le règlement intérieur et m'engage à le respecter
Signature du jeune :



Les animations et activités de l'ESPACE JEUNES sont organisées par l'Accueil de Loisirs d'Elliant en partenariat avec la commune de Tourc'h. L'espace jeunes accueille les jeunes à partir de 11 ans jusqu'à 17 ans.

L'accueil de loisirs est agréé auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

PRESENTATION DU PROJET EDUCATIF

Le Service jeunesse municipal d'Elliant veut, à travers la fréquentation, la pratique et la découverte de nombreuses structures et activités, permettre à chaque enfant, pré-adolescent et adolescent d'exercer toutes les capacités qui lui permettront de grandir en s'épanouissant pleinement et pourront l'aider à trouver sa juste place dans la société.

Selon ses possibilités, nous le mettrons en situation de pouvoir développer :

- ◆ sa créativité,
- ◆ son sens de la responsabilité,
- ◆ sa prise d'initiatives,
- ◆ une meilleure connaissance de soi et des autres,
- ◆ ses aptitudes à la vie en groupe : solidarité, respect des autres, coopération.

MODALITES DE PARTICIPATION AUX ACTIVITES

Pour participer aux activités et à l'accueil, l'**inscription annuelle** est obligatoire, il est important de souligner que les jeunes sont libres de leurs mouvements pour les **accueils ouverts** (salle de sports et espace jeunes à Elliant, salle polyvalente à Tourc'h (été)).

La responsabilité du service jeunesse s'arrête quand les jeunes quittent la salle des sports ou l'espace jeunes à Elliant, la salle polyvalente à Tourc'h.

Pour les sorties extérieures ou les activités spécifiques, les jeunes sont sous la responsabilité des animateurs du départ au retour.

La participation aux animations et/ou aux accueils implique l'adhésion au règlement intérieur de la structure.

Accueils ouverts: quelles activités peut-on pratiquer ?

A la salle des sports :

Pratique libre de sports Foot, Badminton, Tennis, Ping-pong

A l'espace jeunes :

Activités multimédia (jeux en réseau, musique assistée par ordinateur, atelier photo numérique, ...) Jeux de société, Carrom , billard hollandais, Baby foot, Billard anglais

Espace Informations et préparation de projets des jeunes

(Transport, santé, vacances, Bafa, ...)

Préparation des projets de camp, de sorties...

Aide aux projets de jeunes « On se lance »

PARTICIPATION AUX FRAIS

Une cotisation annuelle est demandée.

Pour les sorties ou activités spécifiques, le tarif comprend le transport et le prix de l'activité. **Paiement en espèces, chèques vacances ou par chèque à l'ordre du Trésor Public**

TRANSPORT Minibus 8 places ou transport collectif. Les départs et retours des différentes sorties/activités se font de la salle de sports d'Elliant. (ou de la salle polyvalente de Tourc'h)

INSCRIPTION AUX ACTIVITES

Le nombre de places étant limité pour les sorties, nous prenons les inscriptions accompagnées du règlement par ordre de réception. Une liste d'attente sera tenue à jour.

Pour garantir la participation à une activité, déposez la fiche d'inscription accompagnée du règlement de la sortie au centre loisirs, ou auprès des animateurs dès que possible.

TOUTE ANNULATION d'une inscription à une activité doit être justifiée [certificat médical] la veille de l'activité.
Si l'espace jeune n'est pas prévenu l'activité est facturée.

REDUCTION DE TARIFS AUTOFINANCEMENT

Nous acceptons les bons vacances, chèque vacances, bons CAF. Vous pouvez peut-être bénéficier pour la cotisation et les camps de réduction suivant le quotient familial *

Les jeunes peuvent bénéficier de réductions de 50 % sur les tarifs de sorties. Pour cela, ils doivent s'engager à participer à **l'organisation du TROC ET PUCES de l'association ADOLOISIRS** qui se déroule chaque 2eme

dimanche de Novembre.
Préparation de l'événement lors des vacances d'Automne.
Engagement effectif quand sortie demi tarif choisit.

REGLEMENT INTERIEUR

Comportement / Respect des consignes / Lois

En toutes circonstances, les jeunes sont tenus de respecter :

- les consignes énoncées par le responsable présent
- les consignes affichées dans les locaux.
- d'avoir un comportement correct vis-à-vis de l'entourage
- les lois en vigueur.

Dégradations volontaires

Toute dégradation volontaire sur du matériel collectif (minibus, matériel, salles mise à disposition, etc....) ou du matériel appartenant à autrui entraînera une demande de réparation et/ou une facturation adressée aux parents concernés.

Chaque participant est responsable de ses affaires personnelles. Nous déconseillons très fortement l'envoi d'objets tels que : téléphone portable, lecteur mp3, bijoux, argent...

Le service jeunesse ne pourrait être tenu responsable en cas de perte, de dégradation ou de vol.

Sanctions

En cas du non respect des règles énoncées, l'animateur (trice)

- prévient les parents du/des jeunes concernés
- prend un rdv avec la famille et le jeune pour trouver une solution.
- demande une réparation en lien avec la faute
- peut prononcer une exclusion temporaire ou définitive (selon la gravité de la faute) de l'espace jeunes après concertation.

Espace Jeunes Ados ELLIANT

REGLEMENT INTERIEUR ET FONCTIONNEMENT 2018

- *Espace Jeunes* : 7, rue de la mairie 29370 Elliant
02 98 94 19 20
- *Service jeunesse* : Centre de loisirs :02 29 20 10 17
- *Salle de sports* : 02 98 10 91 73

<http://www.elliant.fr>Courriel : espace.jeunes.elliant@gmail.com



HORAIRES

En période scolaire :

- | | | |
|------------|------------------------------|-----------------------------------|
| • Mercredi | 14h à 15h30
15h35 à 17h00 | Salle des sports
Espace Jeunes |
|------------|------------------------------|-----------------------------------|

En période de petites vacances :Accueil ouvert sur ELLIA

Les horaires sont définis selon le programme d'activités.

Des matinées peuvent être mises en place également sur des thèmes précis.

En période de vacances d'été :

Accueils ouverts sur ELLIANT et sur TOURCH

Les horaires sont définis selon le programme d'activités.

Des matinées peuvent être mises en place également sur des thèmes précis. **Pas d'accueil ouvert en cas de sortie**

